

Projet d'hôpital à La Rochelle : « On nous demande de ne pas refaire le match mais il n'est pas joué »



Le maire d'Aytré Tony Loisel est revenu sur le projet d'hôpital, le 4 avril, entouré des maires Didier Larelle (Saint-Rogatien), Chantal Subra (Salles-sur-Mer), Stéphane Villain (Châtelailon-Plage), Bertrand Ayral (Sainte-Soulle), Line Méode (Vérines) et de la conseillère municipale de L'Houmeau Dorothee Berger. © Crédit photo : Thomas Mankowski / SO

Par Thomas Mankowski

Publié le 04/04/2025

Utilisant un procédé similaire à Jean-François Fountaine, le maire d'Aytré lui a répondu ce vendredi 4 avril en conférence de presse. Tony Loisel souhaite ouvrir le débat sur le choix du site

Réponse du berger à la bergère ? « Main tendue », rectifient les participants à la conférence de presse animée vendredi 4 avril par Tony Loisel, en sa mairie. Le premier élu d'Aytré a d'ailleurs entamé sa prise de parole – ce qui, pour le coup, ne manquait pas de piquant – en affirmant être « absolument d'accord avec son homologue rochelais » ... sur la nécessité d'accueillir sur le territoire de l'agglomération de La Rochelle un nouvel établissement de santé. Pour le reste, les points de convergence restent infimes.

Une semaine après la conférence de presse tenue par Jean-François Fountaine appelant à taire les désaccords sur le choix du site retenu (DBMA, dans la zone de Cottes-Mailles à Aytré), son voisin aytrésien, pro-Varaize (également à Aytré), lui a tenu la réplique en reprenant les codes de son contradicteur. Tony Loisel s'est en effet entouré d'élus, en l'occurrence les maires de Saint-Rogatien, Salles-sur-Mer, Châtelailon-Plage, Sainte-Soulle, Vérines et L'Houmeau (Jean-Luc Algay était représenté par Dorothee Berger), pour appeler à se mettre autour de la table : « Le

président de la CdA et maire de La Rochelle nous demande de ne pas refaire le match, au risque présumé de perdre le financement du nouvel hôpital. Sauf que le match n'est pas fait. Les équipes sont sélectionnées, mais il nous reste à choisir le terrain. »

L'édile aytrésien juge arbitraire de lui reprocher le blocage du dossier. « Il serait peut-être temps d'étudier, comme nous l'affirmons depuis le début, une implantation sur le site de Varaize. » Le débat sur le choix du site, s'il a existé au sein du conseil de surveillance du groupe hospitalier, n'a jamais été mis à l'ordre du jour du conseil communautaire. « Dans un cadre démocratique, exprimer une vision alternative fondée sur le bon sens, objectivée et documentée, ne devrait jamais être perçu comme un risque, mais bien comme une démarche constructive et nécessaire pour prendre une meilleure décision. Cette ouverture au débat est essentielle pour garantir des choix éclairés dans l'intérêt de tous. »

Il veut des garanties

Tout à sa démarche consistant à tenir sa position sans remettre de l'huile sur le feu, Tony Loisel botte désormais en touche sur la question des recours qu'il serait susceptible d'engager pour entraver l'implantation aux Cottes-Mailles (« On n'en est pas là aujourd'hui »). Il se dit prêt à changer d'avis si on lui apporte des garanties sur les questions d'accessibilité et de stationnement, de gêne occasionnée aux riverains, des possibilités d'extension, etc. : « Aujourd'hui, on ouvre la porte pour dire : comment on fait ? Quelles solutions ? Levez-nous les obstacles, en fait. Peut-être qu'on s'est trompé, peut-être qu'on n'a pas été assez objectifs. Si on lève les obstacles, l'affaire est réglée. Si ce n'est pas le cas, on verra ce qu'on fera. »

Tony Loisel sait pertinemment que Jean-François Fountaine ne détient pas les réponses qu'il veut entendre. Ce qui ne doit pas les décourager à se parler. Depuis une semaine, l'un et l'autre n'ont pas échangé de vive voix. Ils devraient essayer, c'est tellement plus rapide que les ping-pongs politico-médiatiques.